



SIMPLE & EFFICACE

Un espace assuré dédié, pour :



Retrouver vos documents légaux



Télécharger vos attestations



Déclarer et suivre votre sinistre



PROTECTION DU PILOTE

► habituellement facultative elle est incluse dans tous nos contrats pour une protection de vos dommages corporels jusqu'à 40 000 € (franchise d'AIPP 10%)

OPTIONS

Étendue : capital passe à 60 000 €

TIERS
ÉCO



ASSISTANCE ACCIDENT

- Accident : remorquage/dépannage 7j/7 24h/24 ;
- Sans franchise kilométrique : dès 0km ;
- Rapatriement du bénéficiaire s'il est à plus de 50km de son domicile.

OPTIONS

+panne : prise en charge aussi en cas de panne du véhicule

TIERS
ÉCO



EN OPTION

ASSISTANCE PANNE

► En plus de l'accident, permet le remorquage en cas de panne également : (panne, crevaison, de problème de carburant ou d'épuisement de la batterie).



EN OPTION

PJ

► vous accompagne en prévention d'un éventuel litige et si nécessaire, vous aide à sa résolution à l'amiable ou en justice. Vous êtes garanti dans des domaines tels que : achat, vente ou réparation du véhicule garanti, location d'un véhicule...
En phase judiciaire, notre plafond global de prise en charge est limité à 16 000 € TTC par litige et par an.

KLIAN C'EST :



Un conseiller dédié et disponible en Normandie



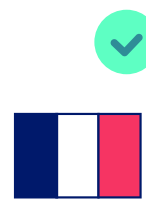
Joignable par téléphone, chat, Whatsapp, Messenger ou Email



Avec une satisfaction client de 4,8/5.

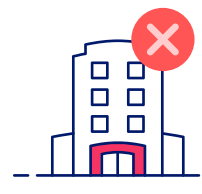


Cibles principales



- les conducteurs de 14 à 74 ans ;
- les véhicules de - de 20 ans ;
- si CG au nom du souscripteur / conjoint / ascendant ;
- permis AM / BSR si né après 1988 ;
- permis français, si étranger il doit être étudiant.

Hors cibles



- pour un usage de transport de marchandises (livraison, coursier, etc) ;
- résilié dans les 36 mois (peu importe le motif) ;
- si le conducteur a eut un sinistre responsable ;
- si la CG et le souscripteur sont au nom d'une personne morale ;
- si le conducteur a eu une annulation ou suspension de permis de + de 2 mois dans les 5 dernières années (alcool & stupéfiant).



Les garanties acquises sont celles suivies d'un ✓

Lorsque les garanties sont suivies d'un ✕, la garantie n'est pas acquise.

Garanties	Franchises	Plafonds	 Tiers	 Tiers plus
Responsabilité civile	SANS	Dommages : - corporels : illimités - matériels : 5 000 000€	✓	✓
Défense pénale et recours suite accident	Seuils d'interventions : - recours : 305€ HT	4 600€ HT	✓	✓
Assistance 0 km Accident	SANS	Voir convention d'assist.	✓	✓
Casque et gants	SANS	250 € casque / 50 € gants	✓	✓
Protection du pilote	10% AIPP	40 000 €	✓	✓
Vol	20% min 200 €	Valeur économique	✕	✓
Incendies & tempêtes	20% min 200 €	Valeur économique	✕	✓
Événements climatiques	20% min 200 €	Valeur économique	✕	✓
Catastrophes naturelles	Franchise légale	Valeur économique	✕	✓
Catastrophes technologiques	SANS	Valeur économique	✕	✓
Attentats et actes de terrorisme	20% min 200 €	Valeur économique	✕	✓
Bris d'optique	30 € remplacement	Frais réels	✕	✓
Assistance + panne	SANS	Voir	OPTIONS	OPTIONS
Protection du pilote renforcée	SANS	Voir convention d'assist.	OPTIONS	OPTIONS
Protection juridique	Seuil 300 €	16 000 €/litige	OPTIONS	OPTIONS